

Feuille des avis officiels destinée à l'information de la population Paraît lorsque la municipalité le juge nécessaire.

No 354

INFORMATIONS OFFICIELLES

Février 2010

Commune de Pampigny



32^{ème} année

Municipalité

Monsieur **Louis Magnenat** élu tacitement municipal de la Commune de Pampigny reprendra le dicastère du municipal sortant Monsieur **Didier Vignati**, à savoir : le dicastère des eaux - épuration, services industriels (gaz, télé-réseau, électricité...) – pompiers, protection civile et armée.

Votation fédérale du 7 mars 2010

Les objets des scrutins fédéraux sont les suivants :

- Article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain
- Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux
- Prévoyance professionnelle : adaptation du taux de conversion minimal

Attention : *Le bureau de vote sera déplacé définitivement en Salle de Municipalité au Château et sera ouvert*

Dimanche 7 mars 2010 de 08h00 à 09h00

- L'électeur doit obligatoirement être porteur du matériel officiel reçu pour se présenter au bureau de vote. Vous avez les possibilités suivantes de voter :
- **Vote « par correspondance »**
 - envoi par la poste (dès réception du matériel)
 - dépôt auprès de l'administration communale
 - dépôt dans la boîte aux lettres de la Commune (dernier délai dimanche **7 mars 2010 à 09h00**)

Conseil communal

La séance du conseil communal qui était prévue le jeudi 25 mars 2010 à 20h15 est déplacée au **jeudi 15 avril 2010 à 20h15** à l'Auberge communale (1^{er} étage). L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement.

Police des constructions

Mises à l'enquête publique du 6 mars au 5 avril 2010

Société anonyme IMMAG AG, Pré de la Ferme, parcelle 142 : construction de 8 boxes pour les chevaux – demande de dérogation : Art. 60 du règlement communal (distance entre les bâtiments)

Société anonyme IMMAG AG, Le Grand Record du Bauloz, parcelle 406 : construction d'un rural pour bovins à l'engraissement, fosse à purin, silo, accès, viabilités

Ces dossiers peuvent être consultés le lundi soir de 17h00 à 19h00 et le jeudi matin de 08h30 à 11h00.

Nouveau passeport biométrique obligatoire (« Passeport 10 »)

En tant qu'Etat associé à Schengen, et après acceptation de son introduction en votation populaire, la Suisse délivrera à partir du 1^{er} mars 2010 des passeports biométriques uniquement. Ces derniers contiendront une photographie du visage enregistrée électroniquement et deux empreintes digitales. A partir du 24 février 2010, les demandes de passeport pourront être saisies via internet 24h/24 à l'adresse <http://www.biometrie.vd.ch>, la présentation en personne pour la saisie des données biométriques ne pourra toutefois pas avoir lieu avant le 1^{er} mars 2010. Les personnes ne disposant pas d'Internet ont la possibilité de faire enregistrer leur demande par téléphone au 0800 01 1291.

Les horaires d'ouverture du Centre de biométrie – Chemin de Mornex 3bis – Lausanne sont les suivants :

Lu-ve	7h30 – 18h30 non-stop
Sa	7h30 – 17h30 non-stop
Di	fermé

Les passeports 06 et 03 restent valables jusqu'à leur date d'échéance même suite à l'introduction du nouveau passeport biométrique. Il convient encore de signaler que chaque pays détermine librement les conditions d'entrée sur son territoire et qu'il incombe aux voyageurs de se renseigner sur les prescriptions liées aux documents d'identité et aux éventuels visas d'entrée avant de s'y rendre.

	Carte d'identité Demandée auprès de la Commune	Passeport Demandé auprès du Centre	Passeport + carte d'identité Demandé auprès du Centre	Passeport provisoire Demandé auprès du Centre
Enfants*	30.--	60.--	68.--	100.--
Adultes*	65.--	140.--	148.--	100.--

Passeport : enfants = personnes âgées de moins de 18 ans
Adultes = personnes âgées de plus de 18 ans

Frais d'envoi de Fr. 5.-- en sus

Validité : 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les jeunes de moins de 18 ans. Le passeport biométrique n'est pas renouvelable.

Paroisse du Pied du Jura - Cultes

Dimanche 28 février 2010 9h15

Fondation Annette Zimmermann

La Fondation Annette Zimmermann a pour but d'apporter une aide aux enfants et jeunes jusqu'à 20 ans habitant dans la région de Pampigny et d'améliorer leur enseignement en participant notamment au financement de loisirs, de camps de vacances, de ski, d'études, de langues, de courses d'école et à l'achat de matériel d'enseignement.

Il suffit de faire une demande par écrit et d'y joindre un bulletin de versement ou un numéro de compte ainsi que les justificatifs. La 1^{ère} réunion de comité de l'année 2010 aura lieu le 24 mars. Veuillez faire parvenir vos demandes avant cette date à Fondation Annette Zimmermann, Mme Ruth Muller, Présidente, Route de la Tuilière 9A, 1142 Pampigny.

La Municipalité

Pampigny, le 24 février 2010

« Boom des jeunes pousses »

Venez nombreux parents et enfants le samedi 13 mars 2010 à la grande salle de Pampigny pour profiter dès 16 heures de la fête et dès 18 heures de la 'BOOM DES JEUNES POUSSES'

Pour plus de renseignements: Lyne Langlois 021 800 05 49 ou 079 503 39 68

Atelier de sculpture

Aux mois de mars, avril et mai 2010, l'artiste Monica Vis propose de nouveau des stages de modelage de la cire (les créations seront coulées en bronze) dans son atelier «Objectif terre».

Renseignements au 079 239.29.89

Manifestations non officielles

Mars 10

05 au 07.03.10	Tournoi indoor junior de football à Pampigny
06 au 07.03.10	Karaoké à Pampigny, jeunesse de Sévery
10.03.2010	Soirée visiteuses et visiteurs paroisse
17.03.2010	Conférence par Eric Cloux à Sévery pour les Aînés à 14h00
20-21.03.10	Tournoi cantonal de badminton Junior (Salle de gym)
20-21.03.10	Soirée annuelle de la fanfare (Grande salle)
25.03.2010	Assemblée paroissiale à Apples

Avril 10

Gymkhana Club Equestre Prélaz

Objets trouvés : une trottinette bleue (renseignement au bureau communal)